

ORCET



MAGAZINE MUNICIPAL

Décembre 2019



www.orcet.com

VENTE-ACHAT-LOCATION-COMMERCE-ESTIMATION

UN PROJET IMMOBILIER ?
CONTACTEZ-MOI

VÉRONIQUE DEJEAN
Votre conseillère immobilière
locale à Orcet (63670)



Reflex immo **06 12 78 04 48**
veronique.dejean@refleximmobilier.com

Fournil Les Voûtes
Artisan Boulanger-Pâtissier

Baguette tradition française
Pain au maïs
Spécialités :
- le moelleux aux noisettes
- la baguette «Sandra»



Ouvert tous les jours 6h30-13h / 16h-19h30
Dimanche : 6h30 - 13h Fermé le mercredi

1 rue des Percèdes - ORCET 04 73 84 82 17



Traiteur | Livraison en entreprise | Vente à emporter

44 avenue de la Gare - 63730 Les Martres de Veyre
04 73 19 40 41
contact@mid-nettes.fr • www.mid-nettes.fr
midnettes traiteur

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 9h30 à 19h
et le samedi de 8h30 à 12h30



Taxi LHOSTE
Orcet

Taxi et Transports Médicaux Assis Autorisés

Toutes distances – Véhicule Climatisé
Remboursement toutes caisses

Port. **06 74 49 58 31**
07 88 52 22 85

Relais du Clos d'Orcet
Bar - Restaurant

Plat du jour



6, RD 978 - ORCET
(ancienne RN 9) **04 73 84 73 27**

Centre Hippique DU VAL D'ORCET

Enfants à partir de 4 ans
Stage d'été poney loisirs :
à partir de 6 ans
Cours poney débutant :
inscription toute l'année
Adulte débutant
sur chevaux d'école
Possibilité 3 heures d'essai
sans engagement
Ouvert 7 jours/7



à 3 minutes du Zenith
(à côté salle Anatolia,
derrière le New Country)
Zone de Loisirs - 63670 ORCET
Tel. 04 73 77 81 99
Notre site à découvrir :
www.centrequestrevaldorcet.com



Camping Le Clos Auroy



Camping Le Clos Auroy - 63670 ORCET • 04 73 84 26 97
orcet@wanadoo.fr • www.camping-le-clos-auroy.com

 **Groupama**

Agence de la Comté Gergovienne

76, avenue de la Gare
63730 LES MARTRES-DE-VEYRE
09 74 50 31 84

École de Conduite ECO3

Le Cendre - Mezel
www.ecole-de-conduite-eco3.fr

Permis B - Conduite accompagnée
et supervisée + Post permis



3, pl Grassion Fredot • LE CENDRE • 04 73 84 03 66
38, rue du Cognet • MEZEL • 04 73 69 39 71
Mail : centredeformation.eco3@gmail.com

 **GÉOMÈTRES-EXPERTS**
Bureau d'Etudes VRD

04 73 37 91 01 | cournon@geoval.info

38 rue de Sarliève -
63800 COURNON

DS Artur

Plaque de Plâtre • Peinture
Façade • Parquets - Sol souple

Tel. 04 73 96 68 48
Port. 06 08 46 46 40



4, avenue de la Libération - 63270 Parent
ds.artur63peinture@yahoo.fr

Village
d'Orcet

Merci

aux annonceurs qui contribuent
à l'information municipale.



« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »

Rapport Brundtland, Organisation des Nations Unies, 1987.

Couverture :

fontaine place Henri Romeuf, jardin « Auzon le jardin », centre-bourg rénové

Magazine annuel

édité par la commune d'Orcet, place H. Romeuf, 63670 ORCET.

Direction de la publication :

Dominique GUELON

Comité de rédaction :

Josette CAMUS,
Martine MATHÉLY,
François MARQUET
Dépôt légal à parution

Tél. : 04 73 84 73 17

Fax : 04 73 84 94 89

E.mail : mairie@orcet.com

Internet : www.orcet.com

Ont participé à la rédaction :

Sébastien ARTAUD,
Jean-Paul BOUVIER,
Francis GILBERT,
Dominique GUELON,
René GUELON,
Valérie ROUX,
Evelyne SINOQUET,
Elise TEILLARD.

Crédit photos :

Bio 63 (p. 13),
Henri DERUS (p. 22),
FJEP (p. 18-19),
OPE (p. 14-15),
Gérard MATHÉLY (p. 9)

Quantité : 1 400 exemplaires

Régie publicitaire :

Editions Italique,
17 rue du Pré-la-Reine
63100 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 14 00 01
Fax : 04 73 14 11 22
italique-clt@orange.fr
Chef de publicité :
Christiane Jalicon

Conception, mise en page et impression :

Imprimerie Decombat
63118 Cébazat
04 73 25 06 62

Le changement climatique est une réalité, il affecte désormais tous les pays sur tous les continents. Nous en sentons ici comme ailleurs, les premiers effets dont nous savons qu'ils se feront plus pressants demain. Notre agriculture, nos ressources en eau, nos espaces naturels, notre vulnérabilité aux risques naturels, notre économie sont interrogés.

Les phénomènes météorologiques deviennent plus extrêmes et les émissions de gaz à effet de serre sont maintenant à leur plus haut niveau de l'histoire. Les conséquences exactes, nul ne peut les évaluer ni géographiquement ni dans l'échelle du temps. Mais sans action, l'évolution de la température moyenne à la surface du monde pourrait dépasser les 3 degrés centigrades ce siècle. La situation est grave, mais pas irréversible. Des solutions abordables et évolutives sont désormais disponibles pour nous permettre de passer à des économies plus propres et plus résilientes. Le rythme du changement s'accélère, et dans le même temps de plus en plus de personnes se tournent vers les énergies renouvelables. D'autres mesures réduiront les émissions et intensifieront les efforts d'adaptation.

Le changement climatique est toutefois un défi qui ne respecte pas les frontières. C'est un problème qui nécessite des solutions coordonnées tant au niveau local que national et international.

Nous pouvons agir dès maintenant à notre échelle de façon simple et volontariste en modifiant individuellement nos comporte-

ments quotidiens. C'est ce message que les élus du territoire de Mond'Arverne communauté ont pour volonté de faire passer dans le cadre des actions du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Cela concerne de nombreux secteurs : les énergies renouvelables, le résidentiel, l'agriculture, les modes de consommation, l'économie, la mobilité...

Il est le fruit d'une collaboration entre tous les acteurs de la société (habitants, acteurs économiques, collectivités territoriales et syndicats mixtes, exploitants agricoles, associations...) car ce n'est qu'en agissant collectivement que nous bâtirons des actions efficaces et que nous parviendrons à des résultats.

Pour mener à bien ce projet, il est indispensable de réconcilier définitivement les questions environnementales et les questions sociales. C'est la seule condition pour assurer à tous un territoire viable, durable, respectueux de son environnement et surtout de ses habitants.

C'est un objectif réaliste, fédérateur et moteur pour faire de nos communes des territoires prospères, fiers de leur passé mais aussi de leur avenir.

Vous trouverez dans cette nouvelle édition du magazine annuel des pages évoquant des actions menées localement.

Bonne lecture,

Cordialement,

Dominique GUELON

SOMMAIRE

Éditorial	3	Développement durable	12-13
Gestion et vie municipale	4-5	Groupe scolaire	14-15
Travaux	6-8	Associations	16-19
Hameau du Petit Auzon	9	Finances communales	20-21
Intercommunalité	10	Musée Archéologique	
Plan de paysage	11	de la Bataille	22



> Le personnel municipal

Focus sur Sébastien Artaud

Conducteur de travaux à la Commune d'Orcet depuis le 1^{er} avril 2019, Il possède un diplôme de collaborateur d'architecte ; il est formé à la conception de plans, de bâtiments et de constructions de différentes sortes. Son parcours professionnel l'a amené à travailler en cabinets d'architecture, en bureau d'études et en entreprise.

Au sein des services communaux, ses missions vont de la réflexion sur les travaux, en amont du projet, en passant par la participation à l'élaboration technique des dossiers.

Il assure le suivi et l'encadrement des intervenants externes pour les travaux entrepris. Sébastien Artaud est chargé de l'ensemble du patrimoine communal : il contrôle l'état des bâtiments et des équipements, il prend en charge les travaux de toute nature avec le soutien des services techniques. Sébastien confie qu'il apprécie la diversité de ses missions ainsi que le contact avec les administrés et les entreprises. Il aime participer à l'élaboration des projets et les voir aboutir.

> Le site internet d'Orcet change de look !

Plus clair, plus aéré, le nouveau site de la commune, ouvert depuis le 1^{er} octobre, se veut plus attractif tout en proposant le même niveau d'informations que le précédent.

Il présente l'avantage important de s'adapter à tout type de support : ordinateurs, téléphones portables, tablettes.

Nous espérons qu'il vous donnera satisfaction. N'hésitez pas à faire part de vos observations.

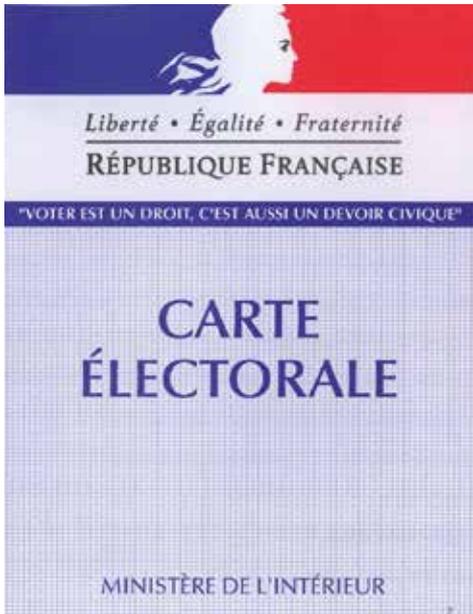


> Aux nouveaux habitants d'ORCET

Un moment convivial d'accueil est prévu le jeudi 13 février.

Si vous êtes résidents depuis le 1^{er} janvier 2018 et que vous n'avez pas été encore contactés, prière de vous faire connaître en mairie au **04 73 84 73 17**.

> Les Élections



Pour la première fois lors des élections européennes du 26 mai 2019, les listes électorales ont été établies à partir du répertoire électoral unique (REU). Ce répertoire vient se substituer aux listes électorales gérées précédemment par les communes et il est contrôlé par l'INSEE. Dès le 15 octobre 2018, les communes ont validé le contenu initial des listes, électeur par électeur, ce qui a demandé une mobilisation importante des services. Un identifiant

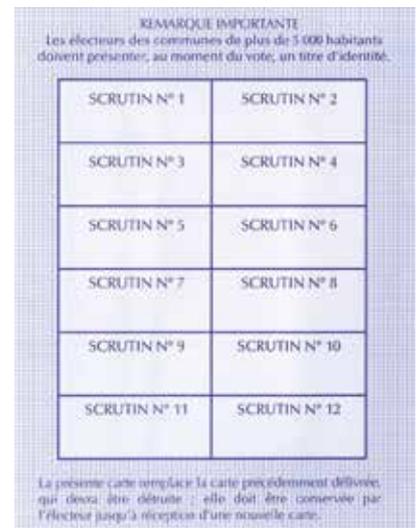
national d'électeur a été attribué à chaque électeur, il reste le même tout au long de la vie, même en cas de changement de résidence. Il figure sur la carte électorale. Le REU est mis à jour en continu à travers un système de gestion entièrement automatisé. Un rapprochement entre l'état civil des électeurs issu du RNIPP (répertoire national d'identification des personnes physiques) et celui figurant sur les anciennes listes électorales a été effectué. Les électeurs dont l'identité différait ont vu leur état civil rectifié. Ces rectifications ont parfois conduit à l'inversion dans l'ordre des prénoms, la disparition de tirets entre les prénoms ou d'accents ou encore des « modifications des lieux de naissance ». Il est apparu également que certaines données du RNIPP pouvaient différer de l'état civil réel de l'électeur.

Le REU rend désormais possible : pour les jeunes majeurs, l'inscription automatique sur les listes,

- pour tout électeur, une nouvelle inscription au plus proche du scrutin (et non plus avant le 31 décembre de l'année précédente). **Ainsi, pour**

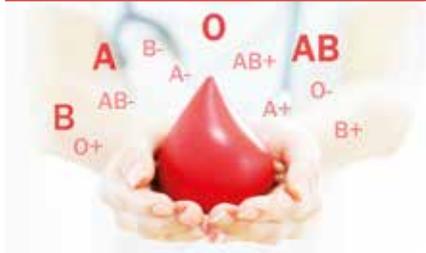
les élections municipales des dimanches 15 et 22 mars 2020, les demandes d'inscription sur les listes électorales devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020.

- le dépôt d'une demande d'inscription en ligne, sur le site service-public.fr, quelle que soit la commune de résidence
- la consultation de l'état de l'inscription sur les listes électorales, la vérification de la situation individuelle (état civil notamment) et la consultation du bureau de vote sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687>

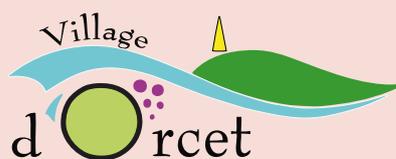


> Collectes de sang 2020

À ORCET,
elles auront lieu les
mardi 11 février
mardi 21 avril
mardi 7 juillet
mardi 6 octobre



> Horaires d'ouverture au public



MAIRIE

mardi, mercredi, vendredi
de 9 à 12h et de 15 à 18h
jeudi de 9 à 12h
samedi de 9 à 11h



LA POSTE

mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 14 à 17h
samedi de 8h30 à 11h30
Levée à 15h15

> Travaux accessibilité Place Henri ROMEUF



Bâtiments concernés : Mairie, Salle des fêtes, Bibliothèque

Afin de permettre un accès plus aisé aux personnes à mobilité réduite, des travaux d'accessibilité ont été réalisés concernant les bâtiments communaux situés place Henri Romeuf.

Un contraste visuel et tactile a été créé pour les escaliers publics de la mairie, de la salle des fêtes et les escaliers extérieurs. En haut des marches, des bandes d'appel à la vigilance ont été installées.

Deux places de parking PMR pour personne en situation de handicap ont été créées. Une sur le parvis de la mairie, et une place Henri Romeuf, en face de la bibliothèque.

Des bandes de guidage au sol partant des places de parking PMR et allant jusqu'aux entrées des bâtiments publics ont été réalisées.

Merci de bien vouloir les respecter.

> Gestion du chauffage

Afin de diminuer la consommation d'électricité et de gaz pendant la période hivernale, la gestion du chauffage a été centralisée pour les bâtiments communaux. (Mairie, école, bibliothèque, salle des fêtes, salle Jean Moulin).

La programmation est maintenant possible heure par heure, pièce par pièce pour une grande partie des bâtiments communaux.



> Travaux Cimetière

Après les travaux d'agrandissement du cimetière en 2018 et la réalisation du parking, un columbarium, un monument du souvenir ainsi que 8 caves urnes vont être réalisés d'ici la fin d'année 2019.

Une place de parking ainsi qu'une bande de guidage au sol ont été créées en Octobre 2019.



> Le carrefour rue du clos d'Orcet et rue des Vignes

a été refait en octobre 2019. Les fondations de la chaussée ont été reprises et un enrobé à chaud a été installé.



> Fontaine place Henri ROMEUF

Les travaux préparatoires pour la remise en eau de la fontaine sont réalisés. L'alimentation en eau a été refaite. Les évacuations ont été raccordée au réseau communal.



Dans un souci d'écologie et de respect de l'environnement, un système de pompe permettra le recyclage de l'eau.

> Les travaux de rénovation des peintures des passages piétons, des places de parking et signaux routiers ont été réalisés.

Giratoire du cimetière



Rue Alexandre Rouel / voie romaine





> Travaux RD 757 : rue des Percèdes

La deuxième tranche, phase 2 des travaux de voirie en surface est terminée.

Afin d'harmoniser et d'intégrer les différents éléments architecturaux de la rue, les finitions du quai de bus, des trottoirs, et l'aménagement d'une zone piétonne en pavés en granite devant les commerces ont été réalisées, en collaboration avec le conseil départemental.

Des enrobés grenillés marquent aussi les espaces devant les commerces.

Afin de faciliter l'accès et le stationnement devant les commerces, des places de parking ont été implantées et tracées en arrêt minute limité à ¼ d'heure (marquage pointillés bleus).



> Travaux RD 757 : suite

La partie la plus étroite de la rue des Percèdes a débuté début novembre.

L'étape suivante consistera dans le remplacement des conduites d'eau potable, les tests, les contrôles puis l'alimentation de chaque foyer. La mise en place de réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées suivra et l'installation des fourreaux permettant de recevoir les câbles d'électricité et de téléphone.

La création de trottoirs complétera cette phase qui terminera la réfection de la voie jusqu'au point haut de la rue (1^{er} semestre 2020).

> Les services techniques sont mobilisés pour réparer les incivilités :



Un peu de civisme, à défaut de savoir-vivre !



Croyez-vous qu'elle va se ramasser toute seule ?

Les déjections de votre chien : ramassez-les !

Pensez-vous que vos enfants sont heureux de jouer ici ?

UNE RÉSIDENCE SENIORS À ORCET



Ce projet, annoncé dans les précédentes éditions du magazine annuel, est désormais devenu réalité.

Cette réalisation se veut à la fois solidaire, respectueuse et innovante.

La pose symbolique de la première pierre a été faite le 13 juin 2019 en présence de tous les partenaires de cette opération.



La municipalité d'Orcet, Auvergne Habitat le bailleur social, la Mutualité française gestionnaire des services communs, Urbasite lotisseur-aménageur

Située rue Alexandre Rouel, la résidence Hameau du Petit Auzon illustre, par sa proximité avec la halte-garderie Poudre de Lune et le groupe scolaire Paul Bador, la volonté de la municipalité de favoriser les échanges intergénérationnels.

Son organisation

31 maisons de plain-pied accueilleront des résidents âgés de 60 ans minimum, non dépendants, seuls ou en couple :

- 21 sont la propriété d'Auvergne Habitat et sont proposées à la location, sous condition de ressources.
- 10 sont en accession à la propriété

LE PLUS : Une maison commune, au sein du lotissement, permettra des rencontres, des animations sous la responsabilité d'un animateur de vie sociale dont le rôle, essentiel, sera d'être aux côtés des résidents pour faciliter leur vie au quotidien.

Cette structure est non médicalisée mais seront proposés :

- des services individuels : visite/appel quotidien, aide aux courses, prise de rendez-vous, aide administrative, soutien moral et relationnel, livraison de traitements médicaux, coordination des services extérieurs, aide au bricolage/petits travaux...
- des services collectifs : surveillance, actions de prévention, animations, jeux et ateliers, sorties, préparation des repas collectifs, courses collectives, jardinage collectif...

Ces services seront évolutifs en fonction des besoins constatés auprès des résidents.

Un local commun permettra le stockage de matériels, vélos ...

Assurer la sécurité de nos aînés, dans un environnement agréable, proche des services et intégré dans la vie du village, telles ont été les motivations qui ont conduit à la réalisation de cette résidence pour seniors dont les principaux atouts sont ainsi résumés par la Mutualité française, gestionnaire : Bien-être, Accompagnement, Sécurité, Partage, Santé.

Quand sera-t-elle livrée ?

Les premières maisons sont construites et couvertes

L'installation est prévue pour l'automne 2020.

Comment se renseigner ?

Une réunion publique est organisée à la mairie le 4 décembre à 18h à la salle des fêtes du bourg.

Une page du site internet de la commune www.orcet.com, rubrique vie municipale, résidence seniors, donne toutes les informations au fur et à mesure de la construction.



Renseignements pratiques : Pour la location : Tél. 04 73 17 00 00

Pour l'acquisition : 04 79 90 18 90 ou 04 73 24 24 01

LE PLUi : UN DOCUMENT CADRE POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Initié en janvier 2018, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) permet de décliner les grandes orientations de Mond'Arverne Communauté en matière d'aménagement du territoire et de développement durable. Il se substitue à terme aux documents d'urbanisme communaux et régit le droit des sols sur l'ensemble du territoire.

Le développement économique, la mobilité, l'offre de logements, la préservation des espaces naturels, la valorisation du cadre de vie et de l'agriculture locale sont autant d'axes de travail qui guident l'élaboration du PLUi. Ce document stratégique est l'expression du projet urbain de Mond'Arverne Communauté et de ses 27 communes en matière d'aménagement pour les 10 ans à venir.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)



Pierre angulaire du futur document d'urbanisme, le PADD de Mond'Arverne Communauté a été validé en conseil communautaire de septembre 2019. Ce document est la traduction du projet de Mond'Arverne Communauté et de ses 27 communes pour organiser et développer le territoire. Il est une pièce indispensable et

fondamentale du PLUi, dans la mesure où le règlement, le zonage et les orientations d'aménagement et de programmation devront directement découler de son contenu.

Le zonage et le règlement au cœur de l'action en 2020

Initiée fin 2019, la phase dite de « traduction réglementaire » se poursuivra tout au long de l'année 2020. Elle doit permettre la définition des nouvelles règles applicables pour les autorisations de construire. L'élaboration du zonage, puis des règles associées à chacune de ces zones, sera donc une mission prépondérante des nouvelles équipes communautaires et municipales. La présentation du fruit de ce travail au grand public est prévue fin 2020.



Enfin, l'ensemble du document fera l'objet d'une enquête publique. L'occasion pour chaque administré de venir s'exprimer et réagir sur le PLUi. L'approbation du PLUi est envisagée courant 2021.

> Un PLUi placé sous le signe de la concertation

Le PLUi est un document issu d'une concertation avec l'ensemble des communes, pour permettre une réponse aux préoccupations de chacun, notamment à travers :

- Une information régulière sur le projet (avancée des études, annonce des réunions publiques...) disponible sur le site internet www.mond-arverne.fr (Habiter en Mond'Arverne > Le plan local d'urbanisme intercommunal) ou par le biais de lettres d'information.
- Un espace d'expression ouvert à tous avec la mise à disposition d'un registre dédié au pôle développement de Mond'Arverne Communauté, à Saint-Amant-Tallende.
- Des réunions publiques sont organisées tout au long de la démarche afin de favoriser les échanges entre tous les acteurs.

Commune : pour les administrés, rien ne change : les dossiers doivent toujours être adressés à la mairie. En 2019, à Orcet 31 permis de construire ont été délivrés.

DE MOND'ARVERNE À LA MÉTROPOLE, QUELS PAYSAGES POUR DEMAIN ?



Le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial Rural) du Grand Clermont a été lauréat de l'appel à projet « Plan de paysage » sur le territoire de l'entrée sud de l'agglomération clermontoise ; il concerne douze communes de Mond'Arverne Communauté et Clermont Auvergne Métropole.

Un plan de paysage est un dispositif d'appui à l'élaboration d'un projet de territoire. Qu'est-ce qui fait la qualité de notre paysage, quelle valeur donnons-nous à notre histoire, comment la mettre en lumière et la rendre visible au plus grand nombre, tout en répondant aux exigences de nos contemporains..., voilà quelques questions auxquelles il doit nous permettre de répondre.

La démarche est désormais engagée, avec le concours des bureaux d'études Fabriques Architectures Paysages, Sites et Paysages et Etno Architecture, elle doit permettre de construire collectivement un récit intégrant l'universalité de notre passé (géologie, archéologie, histoire...), imaginer les outils qui permettront de le traduire dans le paysage et les projets d'aménagement, créer une impulsion dans laquelle acteurs et habitants pourront se reconnaître et se projeter.

Les bureaux d'études ont rencontré les habitants du territoire lors des journées européennes du patrimoine pour recueillir leur vision et leurs attentes en matière de paysage.

Les 2 et 3 octobre dernier, élus et techniciens se sont réunis à la Roche Blanche pour travailler en ateliers afin d'élaborer un diagnostic partagé à partir des thématiques suivantes :

- Patrimoine paysager, historique et mémoriel

- Relief, hydrographie, milieux naturels et biodiversité
- Dynamiques agricoles et forestières
- Dynamiques urbaines, infrastructures, mobilités et énergies renouvelables

Le plan de paysage s'organise en 3 phases qui se poursuivront en 2020 :

PHASE 1 : Développer une vision partagée

Diagnostic paysager partagé basé sur des temps de concertation et les diverses études déjà réalisées par les collectivités, il identifie les structures paysagères et les dynamiques actuelles du territoire et ses enjeux.

PHASE 2 : Déterminer des objectifs de qualité paysagère et de stratégie territoriale

Quel(s) paysage(s) pour demain ? Les objectifs de qualité paysagère et les grands enjeux du territoire qui trouveront naturellement une traduction dans les documents d'urbanisme locaux.

PHASE 3 : Définir un programme d'action

Objectifs de qualité paysagère déclinant les orientations que se fixe la collectivité pour la qualité de son cadre de vie. Il en découle la définition d'un programme d'actions à mettre en œuvre sur le territoire de l'Entrée Sud de l'Agglomération Clermontoise.

PROJET « JARDINER AUTREMENT »

Alan DUKE, président d'Auzon le jardin, nous explique : « Notre objectif est d'aménager un terrain d'expérimentation et d'enseignement autour des méthodes de jardinage inspirées de la « Permaculture », sans pesticides ni engrais artificiels, qui favorisent le recyclage, l'économie en eau et le respect de la nature dans la durée.

En poursuivant cette démarche, nous souhaitons :

- Redonner à notre jardin associatif sa vocation pédagogique et solidaire
- Renforcer l'esprit d'équipe autour d'un projet innovateur commun
- Attirer de nouveaux adhérents de tous les âges,
- Et enfin, créer un modèle de bonnes pratiques, une vitrine pour l'Association et pour la commune d'Orcet.

Méthode

Nous installons, de manière progressive et par un travail d'équipe, une série de mini-jardins potagers dans la partie arrière de notre jardin, dans les espaces entre des végétaux existants, séparés par des allées pour permettre un accès facile.

Nous choisirons 3 ou 4 modèles parmi les techniques suivantes :

- Butte autofertile en lasagnes
- Butte dite 'Hugelkultur'
- Jardin en Trou de Serrure (avec composteur intégré)
- Spirale d'Aromatiques,
- Carré de jardin

L'ensemble de ces mini-potagers permettrait de cultiver, avec un effort physique réduit par rapport aux méthodes



traditionnelles, une grande variété de légumes, de fruits et d'aromatiques naturels, ainsi que des fleurs complémentaires. Ils favoriseront aussi le développement de la biodiversité en attirant au jardin des auxiliaires 'amis' (oiseaux, insectes, vers et petits rongeurs de toutes sortes).

La création de chaque mini-potager demande plusieurs heures de travail aux membres de l'Association. Elle se fait par étapes sous forme d'ateliers participatifs ouverts à tous. Une fiche technique est disponible pour chaque modèle. En fin de chantier les participants pourront semer ou planter des produits 'bio', les entretenir tout au long de leur croissance et partager les récoltes dans un cadre sain et esthétique, productif et agréable à travailler. »

Calendrier

Chantier terminé et premières plantations au printemps 2020.



> À l'initiative de la mairie, nettoyage annuel de l'Auzon

> Le marché de paysans 100% bio à Orcet

L'agriculture biologique est en pleine croissance sur tout le territoire, tant du côté de la production que de la consommation.

Sur la commune d'Orcet, depuis plus de 15 ans, un marché bio se tient le vendredi après-midi.



Chaque vendredi, une quinzaine de producteurs bio-locaux viennent vous proposer une grande diversité de produits (légumes, produits laitiers, viandes, pains, truites, jus de pomme, huiles farines...).

Venez les retrouver de 16h à 19h, à côté du stade Maurice Fournier sur votre commune d'Orcet.

Convivial et chaleureux, ce marché, géré par Bio 63 (l'association de l'agriculture biologique du Puy-de-Dôme) est bien entendu public et ouvert à tous, avec parking à proximité.



Pour plus d'informations : Solenn Brioude - Animatrice Bio 63
04 73 44 45 28 solenn.bio63@aurabio.org

> Un salon zéro déchet pour la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets !

Le Syndicat du Bois de l'Aumône a organisé, avec ses partenaires et la ville d'Orcet, son 2^{ème} salon zéro déchet, à l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets*, samedi 16 novembre à la salle Jean Moulin.

Cet événement a été l'occasion de découvrir des gestes et astuces pour mieux consommer, pour offrir une 2^{ème} vie à ses objets, pour fabriquer des produits « maison », ... bref, pour réduire ses déchets et son impact sur l'Environnement !

De 10h à 18h, salle Jean Moulin à Orcet, les visiteurs ont pu rencontrer des exposants, découvrir des ateliers et assister à des démonstrations. Cuisine zéro déchet, réparation d'objets, fabrication de cosmétiques, jardinage au naturel, compostage, ...

Et l'après-midi, un spectacle de la Compagnie Ad'Hoc a été proposé aux visiteurs !



* La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets a eu lieu du 16 au 24 novembre cette année. Il s'agit d'un temps fort qui s'adresse aussi bien aux administrations, aux collectivités, aux associations qu'aux scolaires et au grand public et qui permet d'organiser des moments conviviaux autour de la prévention des déchets.

> École élémentaire : 175 élèves

L'effectif en hausse, passé de 157 élèves l'an dernier à 175 cette année a permis l'ouverture d'une 7^{ème} classe.

La municipalité a eu le plaisir de souhaiter la bienvenue à :

- **Julie MOUGEOT** nouvelle enseignante d'une classe de CE1.
- **Corinne BOUKERA** qui assure les deux décharges de direction et qui complète le temps partiel de **Ludivine DARSON** en classe de CP.

Un budget supplémentaire a été voté par la municipalité afin d'équiper la 7^{ème} classe de nouveau mobilier ainsi que d'un tableau numérique.



L'école est toujours au cœur des préoccupations de la municipalité. De manière concrète, cela se traduit par des interventions régulières et quasi-journalières, qu'elles soient techniques, administratives, humaines et financières.



> École maternelle : 109 élèves depuis le 1^{er} septembre

Sylvaine LANOUZIERE-MARIE assure la direction de l'école maternelle durant le congé maternité de **Carole TETEVIDE**. **Esther CHANTEL** assure son remplacement en tant qu'enseignante.

Tiffany GAUTHIER a été embauchée à mi-temps en contrat à durée déterminée en tant qu'ATSEM.



Une belle harmonie pour l'ensemble vocal du groupe scolaire Paul Bador

> En sortie

Dès les premiers jours d'automne, tous les enfants de la maternelle se sont rendus à St-Saturnin au festival d'art contemporain « les jours de lumière ». Ils étaient attendus au château par des artistes. Les « anges de passage » les ont accompagnés à travers les rues : un voyage dans le temps et la culture pour grands et petits. Une journée inattendue, riche en émotions, en échanges verbaux, musicaux et visuels. Les accompagnateurs comme les enfants ont apprécié et sont prêts pour le prochain festival en 2021 !

Les moines bouddhistes de Corinne Chauvet invitent à la douceur, au rire et au partage d'émotions bienveillantes.





PERISCOLAIRE : Garderie

210 inscrits sur 284 élèves inscrits sur l'ensemble du groupe scolaire.



Restaurant scolaire

276 enfants inscrits fréquentent le restaurant scolaire quotidiennement ou occasionnellement (moyenne 250 par jour).

Notre restaurant scolaire offre une prestation « comme à la maison ». Afin de limiter le gaspillage, nos agents municipaux servent les plats en fonction de l'appétit de chacun, épluchent les fruits et enlèvent les croûtes de fromage. **Une lourde tâche avec un tel effectif !**

Depuis le 1^{er} novembre 2019, et suivant les préconisations relatives à La loi EGalim (Loi n° 2018-938) du 2 octobre 2018, un repas végétarien est servi aux enfants une fois par semaine.

Le restaurant scolaire est un service périscolaire proposé par la municipalité. Il englobe la partie restauration et la garderie à l'heure de la pause déjeuner. Le coût de ce service est supporté partiellement par les familles en fonction du quotient familial la différence est prise en charge par le budget communal :

En quelques chiffres : le coût réel d'un repas est de : 7.50 €

QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS POUR UN REPAS à la charge des familles	TARIFS POUR UN REPAS à la charge de la commune
Inférieur à 400	2.25 €	5.25 €
Compris entre 401 et 700	3.18 €	4.32 €
Compris entre 701 et 1100	4.17 €	3.33 €
Supérieur à 1100	4.75 €	2.75 €



OPE

Orcet Parents d'Elèves : En 2019, une partie des bénéficiaires a pu être reversée à Luna et sa famille, ainsi qu'aux coopératives scolaires !

Caroline CHOUVY présidente jusqu'en novembre 2019 nous dresse le bilan d'une très belle année 2019.

Dès septembre, OPE a fait sa rentrée à la foire aux associations, en organisant le goûter.

Le 31 octobre, sorcières et petits fantômes ont envahi le village à la recherche de bonbons et tous se sont réunis dans la salle des fêtes pour partager une soupe et manger une bonne crêpe !

En décembre, OPE a mis sur pied un atelier créatif

parents/enfants sur le thème de Noël. Chaque enfant a passé un après-midi créatif avec ses parents et a pu réaliser ses propres décorations de Noël. En mars, parents et enfants ont fait la fête pour Carnaval avec le traditionnel repas suivi de la soirée costumée.

Fin juin, c'était autour du barbecue de fin d'année, devenu incontournable, qu'OPE a annoncé les vacances !

Et régulièrement, OPE égaie la sortie des classes avec ses fabuleuses crêpes !

Pour suivre toutes les infos de OPE en 2020 : <https://www.facebook.com/OrcetParentsElevés/>

CULTURE ET PATRIMOINE

> Retour sur les expositions 2019 ...



Michèle Bonnetain



Emmanuelle Toulouse

Les artistes d'Orcet



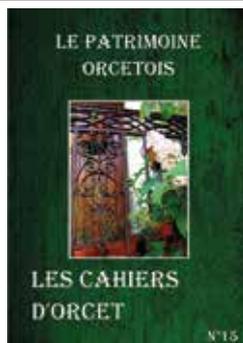
Alain Gabriot



SevyMary



Illustrations des Fables de La Fontaine par André Verret



et sur la dernière publication



> Et regard sur l'année 2020 : Expositions 2020

Février : Daniel Garcia : peintures

Du 22 au 31 mars : Jean-Jacques Rachello / raku et peintures - Vernissage le 21

Du 3 au 12 avril : Michel Costes : vidéo et création - Vernissage le 2

Du 15 mai au 24 juin : Artistes d'Orcet - Vernissage le 14

Du 12 au 21 juin : Armando et Garance Alves : peintures et dessins - Vernissage le 11

Du 9 au 18 octobre : Jacques Galland - peintures - Vernissage le 18

Du 6 au 15 novembre : Nicolas Arnaud - Peintures à l'huile - Vernissage le 5

Du 4 au 13 décembre : Atelier Chanonat - Vernissage le 3



ASSOCIATIONS

Pour cette rentrée 2019/2020 des associations, un grand nombre d'entre elles s'étaient mobilisées afin d'accueillir leurs anciens et surtout leurs futurs adhérents... ce qui fut chose faite pour une majorité d'entre elles. On peut, à ce titre, en quelques chiffres résumer la vie associative orcétoise toutes disciplines confondues :



30
associations

1 700 adhérents
(encadrants inclus)

300 bénévoles

35 manifestations ou
expositions annuelles

> MT Ban

Les années se suivent et ne se ressemblent pas...

Le MT ban fait taire ce vieil adage. En effet, cette année sportive 2020 bat encore tous les records.

Dès le mois de septembre, on pouvait comptabiliser plus de 200 licenciés avec de nombreux nouveaux, venus s'essayer à notre passion.

Sur cet effectif, la section enfants du mercredi recense 40 petits bouts, celle des ados une cinquantaine et 10 licenciés pour la section sport adapté.



Il ne faut pas oublier notre équipe de 10 compétiteurs qui chaque année nous représente fièrement. Cette année nous sommes fiers d'accueillir Kevin SICOT, boxeur professionnel, champion de France 2018.

A tout juste 15 ans, Alexia Dumon, orcétoise, intègre cette année l'équipe régionale Rhône-Alpes Auvergne.



Créé en 1999, le club Encore Jeune à Orcet a rassemblé nombre de ses adhérents pour fêter ses vingt bougies. L'occasion de se souvenir de ces années de partage et de découverte.

Une belle soirée qui a permis de se remémorer de nombreux souvenirs. Les années ont passé depuis que Simone Hervé et Marie Noëlle Bellot ont déposé les statuts dont le but principal était de proposer des activités de loisirs.

Aujourd'hui, ce sont 108 adhérents qui profitent des diverses activités aussi bien sportives que culturelles : randonnées, jeux, spectacles, sorties gastronomiques.

> « Encore Jeune à Orcet » : 20 bougies pour le club.

Ce sont aussi des voyages qui ont été proposés au fil des années : visite de villes et régions, mais aussi des voyages à l'étranger : l'Italie, les Pays Bas, l'Espagne... et plus récemment des sorties « randonnées » Gorges du Tarn, Plateau de l'Aubrac et cette année les Cévennes.

Ce fut l'occasion pour Jean Guy, Président de l'association, de remercier tous ceux qui ont participé à l'essor de l'association. Jean Guy qui a laissé, lors de la dernière Assemblée Générale du club, sa place de Président après de longues années au service de l'association. Eliane PREVEL a été élue pour lui succéder.

> C'est pas du pipeau... !

Le Bulletin Officiel des Décorations, Médailles et Récompenses (BODMR) fera prochainement paraître les noms de Marie-Odile Guinot et Elisabeth Debard, deux sœurs dévouées à la cause musicale.

La Médaille d'Honneur des Sociétés Musicales et Chorales leur a été effectivement attribuée lors de la promotion de juillet, par le Ministère de la Culture, sur proposition de Madame la Préfète du Puy-de-Dôme.

Cette décoration, créée en 1924 représentant le poète-musicien Terpandre accompagné d'une lyre, récompense avec raison nos deux musiciennes.



Natives de Cournon, Marie-Odile et Babeth ont débuté à l'Union Musicale de Cournon. Marie-Odile est entrée à l'UMC en 1963 jusqu'en 1977 pour ensuite incorporer en 1985 notre Société Lyrique d'Orcet. Quant à Babeth, elle joua dans sa ville de 1964 à 1974 et rejoignit les musiciens d'Orcet en 1989.



Musiciennes fort assidues, leurs qualités mettent en valeur notre Société musicale et participent à sa pérennité. Marie-Odile en est d'ailleurs la trésorière, Babeth, la secrétaire.

Avec l'Union des Enfants du Crest elles participent aux cérémonies officielles, à la sainte Cécile, patronne de la musique et aux diverses festivités locales.

Marie-Odile et Babeth font partie de ces musiciens et musiciennes bénévoles qui ont su transmettre leur passion de la musique.



Félicitations à toutes les deux !

> Un engouement pour la gymnastique « Pilâtes » à Orcet.

Pour faire face à la demande, le Foyer a ouvert à la rentrée une troisième heure de gymnastique Pilâtes. Près de cinquante personnes ont fait le choix de cette méthode d'entraînement physique et mental qui conçoit le corps et l'esprit comme une entité unique.

« C'est quoi, le Pilâtes ? » La méthode Pilâtes est née il y a près d'un siècle. Elle s'inspire du yoga, de la danse et de la gymnastique et se pratique essentiellement au sol, sur un tapis. Elle permet de corriger et d'améliorer la posture en raffermissant et tonifiant les muscles. En outre, elle contribue à canaliser et à éliminer le stress grâce à une technique de respiration propre à la discipline.



Pratiquer le Pilâtes, c'est aussi contribuer à améliorer la qualité du sommeil et prévenir les blessures causées par une mauvaise posture, tout en apportant vitalité, bien-être et équilibre.

S'adaptant au rythme et au corps



de chacun(e), les exercices conviennent au plus grand nombre, y compris aux femmes enceintes, aux personnes âgées et à celles qui ont des problèmes de dos ou des blessures non récentes.

Lucile Bernadac « *J'ai dansé sitôt que j'ai su marcher...* ». Lucile Bernadac est fascinée par la mécanique du corps et par le mouvement, passionnée par le corps dans toutes ses dimensions : physique, émotionnelle, énergétique...

Pour elle, animer un atelier Pilâtes est riche de sens et de partages.



> Théâtre

En 1968, le Foyer d'Orcet accueillait déjà des jeunes, amateurs de pratique théâtrale. Cinquante ans après, le Foyer est devenu un pôle théâtre riche de 109 enfants, jeunes et adultes : 8 ateliers dont la toute jeune troupe des Gamelles, animée par Maëlig Le Guern et la troupe ATO animée par Yvonne Droeller.

> ALSH

Bien que depuis janvier dernier, cette compétence ne soit plus municipale mais intercommunale, la municipalité met encore tout en œuvre pour que l'accueil de loisirs puisse accueillir un maximum d'enfants dans les meilleures conditions et ainsi rendre service à de nombreux parents orcétois.

Nous avons interrogé Aleth Bador Présidente FJEP et ALSH sur le long mais fructueux travail d'harmonisation :

« En septembre, la rentrée a vu les demandes d'accueil augmenter... et augmenter encore, un succès dû à la belle équipe d'animation coordonnée par Caroline Ratelade. Il faut mentionner les travaux d'amélioration des locaux menés remarquablement par la commune d'Orcet qui permettent de réceptionner les repas fournis par La Livradoise, de faire la vaisselle, de ranger... Quant aux enfants, ils disposent d'espaces ludiques supplémentaires et de la salle de restauration du restaurant scolaire.

Tout au long de l'année, en fonction de leurs groupes d'âges et de leurs choix, les enfants de l'accueil de loisirs d'Orcet pratiqueront chaque mercredi des activités physiques, manuelles, ludiques et créatives.

En dehors des nombreuses activités sportives, les enfants auront l'occasion de prendre leur plus belle plume ! Les projets porteront, selon les cycles, sur la réalisation d'un journal du centre, d'un conte, d'un Kamishibai, sans oublier de découvrir toute la richesse d'une bibliothèque. Les activités manuelles se déclineront autour du livre, de la création de sculptures, d'œuvres fantaisistes ou encore du détournement d'objets... Et c'est avec un grand plaisir que les enfants présenteront leurs travaux en fin d'année ! »



> AADO

Tout au long de l'année scolaire les membres de l'association d'aide aux devoirs sont très impliqués dans leur mission, ils apportent de l'aide aux enfants et se montrent bienveillants envers chacun d'eux.

Josette Blain présidente nous présente les activités de l'association :

« Pour l'année 2019/2020 nous accueillons 34 enfants. Notre équipe compte 14 bénévoles dont 4 nouveaux.



En début d'année, quelques petits aménagements sont nécessaires. Les plus petits sont souvent un peu perdus et demandent un peu plus d'attention et de surveillance. Aux vacances de la Toussaint tout est rentré dans l'ordre.

Je tiens à remercier M. Bonhomme et les enseignants. Je remercie également la municipalité pour son aide financière avec laquelle nous payons l'assurance et achetons quelques fournitures scolaires.

BUDGET PRIMITIF 2019 :

Le budget primitif est l'acte par lequel sont prévues les recettes et les dépenses annuelles de la commune. Il est établi en deux sections : Fonctionnement et Investissement.

Valeurs en milliers d'euros.

> FONCTIONNEMENT

Recettes de Fonctionnement

Recettes	Produits	Impôts + taxes	Dotation + subventions	Gestion courante	TOTAL
Montant	151	1 256	487	33	1 928

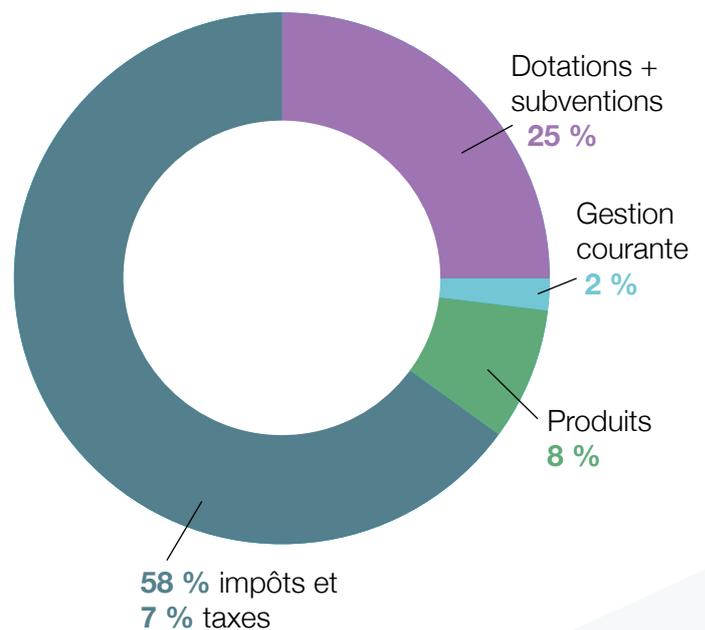
Les montants affichés prennent en compte les mouvements réellement effectués en dépenses et en recettes.

La répartition sur l'histogramme ci-dessus montre que 65 % du total des recettes de fonctionnement proviennent du produit des impôts et des taxes : 58 % pour la taxe d'habitation et les taxes foncières, 7 % sur les taxes diverses (ex : droits de mutation).

D'autres recettes correspondent aux versements reçus au titre des dotations de l'Etat et d'autres organismes. La principale (DGF) à elle seule en représente 82% malgré une baisse de 110.000 € sur 4 ans (2014 à 2017).

Les autres ressources constituent des contreparties aux services proposés par la commune aux habitants (restauration scolaire, garderie, locations diverses ...).

Pour maintenir, voire améliorer le niveau des services attendus par les habitants, la marge de manœuvre fiscale est étroite notamment en raison de la suppression annoncée de la taxe d'habitation.

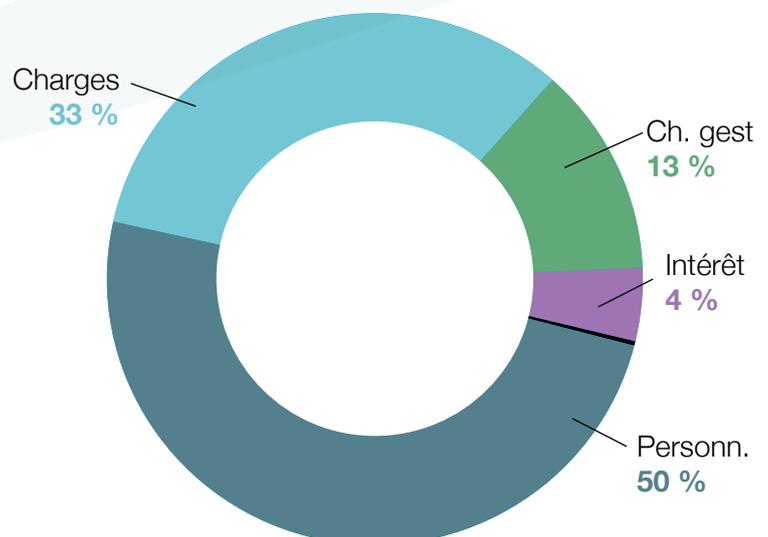


Dépenses de Fonctionnement

Dépenses	Charges	Personn	Ch. gest	Intérêt	TOTAL
Montant	572	860	221	76	1 730
	33,06 %	49,71 %	12,77 %	4,90 %	

Les dépenses de personnel qui comprennent la masse salariale et les charges afférentes (Caisse de retraite, URSSAF... ASSEDIC, ...) sont maintenues à 50% malgré la hausse des cotisations sociales pour assurer un bon service rendu aux habitants.

La hausse du prix de l'énergie rend de plus en plus difficile l'entretien et la mise à niveau du fonctionnement des bâtiments et véhicules communaux (écoles, salle des fêtes, salle Jean Moulin...) soit 50% des charges à caractère général...



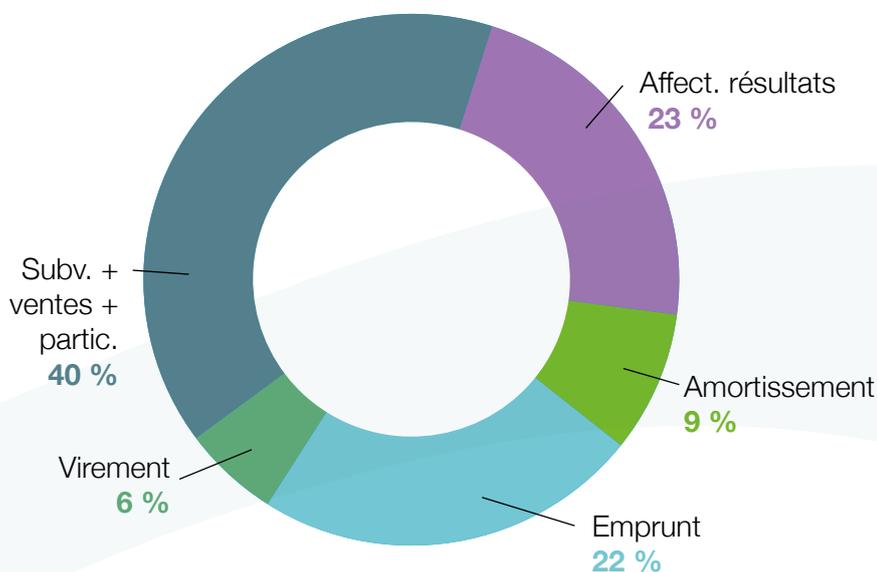
COMMENTAIRES

Il est voté en équilibre par le conseil municipal.

Valeurs en milliers d'euros.

> INVESTISSEMENT

Recettes	Affect. résultats	Virement	Subv. + ventes + Parti	Emprunt	Amortiss.	TOTAL
Montant	329	79	561	309	120	1 398



Recettes d'investissement

Le principal souci de la municipalité est de dégager l'autofinancement suffisant et de rechercher les subventions correspondantes auprès d'organismes publics (Conseil Départemental, Régional, Europe, Agence de l'Eau,...) soit 401.000 €.

Les recettes propres soit 329.000 € (excédent de fonctionnement, Taxe d'aménagement, FCTVA) se révèlent insuffisantes.

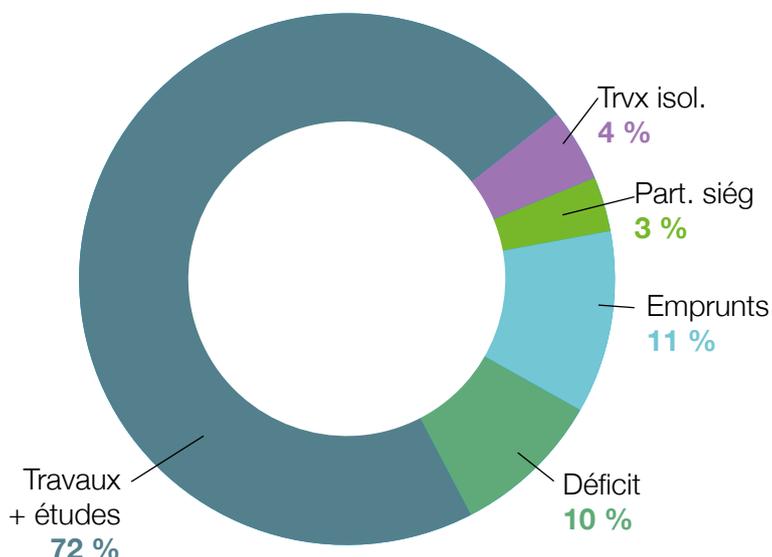
Il est donc obligatoire de recourir à un emprunt pour assurer le financement total des investissements.

Dépenses d'investissement

Dépenses	Emprunts	Déficit	Trav + études	Travaux isol.	Part. siég	TOTAL
Montant	156	131	1 006	60	45	1 398
	11,16 %	9,37 %	71,96 %	4,90 %	3,22 %	

Elles s'élèvent à environ 940.000 € et comprennent notamment la poursuite de l'aménagement de la RD 757 (2^{ème} tranche) en centre bourg - rue du Gal d'Orcet, rue des Percèdès - pour un montant de 586.000 €, des travaux de voirie au carrefour de la rue des Vignes et du Clos d'Orcet, ralentisseur sur l'avenue de Gergovie, la fin de l'équipement numérique des écoles..

Les autres dépenses concernent l'achat d'un véhicule, l'achèvement des travaux de chauffage de l'école soit 47.000 €, la mise en accessibilité des bâtiments publics : 25.000 €.



MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE LA BATAILLE



Succédant à la Maison de Gergovie, le Musée Archéologique de la Bataille offre des espaces entièrement renouvelés et une surface d'exposition multipliée par trois pour faire découvrir l'histoire du plateau de Gergovie dans les meilleures conditions.

Son objectif : replonger les visiteurs dans la Guerre des Gaules opposant Romains et Gaulois, au cœur du territoire arverne.

Plus qu'une visite, le musée de Gergovie propose un parcours vivant et interactif. L'espace allie graphisme, maquettes, objets archéologiques et multimédias, avec comme point d'orgue une salle audiovisuelle immergeant le visiteur dans la Bataille de Gergovie qui vit Vercingétorix l'emporter sur Jules César.

de 50 mètres et regroupe monnaies, armes, objets d'art, outillages, bijoux...

- L'interactivité : près de 30 maquettes et 40 animations vidéos permettent au visiteur de plonger dans le contenu muséographique, tandis qu'une œuvre numérique, à travers 5 écrans, replonge ses visiteurs dans la formation et l'évolution du paysage auvergnat à travers les temps géologiques, de la préhistoire au territoire que nous avons aujourd'hui sous les yeux.
- Fenêtres sur le paysage : le plateau de Gergovie et le paysage « arverne » font partie intégrante de la muséographie. Le visiteur peut contempler la vue depuis le musée et identifier les lieux arvernes présentés dans le parcours.
- Des reconstitutions spectaculaires : tenues militaires, fortifications gauloises et romaines, sépultures, les reconstitutions viennent compléter la muséographie pour mieux s'immerger dans l'histoire.

Le parcours permet également de découvrir l'histoire des Gaulois en Auvergne mais aussi l'histoire naturelle et géologique du Plateau de Gergovie et des paysages grandioses qui l'entourent notamment la Chaîne des Puys et la Faille de Limagne.

Les points forts de la visite

- Un spectacle audiovisuel immersif : Dans la salle centrale, le spectacle audiovisuel immersif, d'une durée de 10 minutes, combine projections sur écran géant et sur maquette monumentale pour plonger le spectateur au cœur des péripéties de la bataille de Gergovie.
- 300 objets et vestiges : à travers l'exposition thématique d'objets découverts sur le site de Gergovie, le visiteur prend conscience de la réalité de la ville gauloise : loin d'être simplement un lieu de bataille, Gergovie est un lieu d'occupation permanente. C'est donc la vie quotidienne des habitants de Gergovie qui est abordée ici. Le « mur des objets » se déroule sur près

En pratique

Horaires : du 19 octobre 2019 au 5 janvier 2020 : ouvert du mercredi au dimanche de 11h00 à 18h00

Tarif Adulte : 6 € / pers.

Tarif réduit* : 4 € / pers.

Gratuit pour les moins de 6 ans

Tarif groupe (plus de 10 personnes) : 4 €

Tarif groupe scolaire

(au moins une classe d'élèves) : 3 €

Visite guidée groupe (forfait 30 personnes) :
1h00 : 110 €

* Personnes à mobilité réduite, demandeurs d'emploi, jeunes de 6 à 25 ans

Pour profiter des meilleures conditions de visites possibles, il est fortement conseillé de réserver en amont sur le site.

www.mab-gergovie.fr

RÉSIDENCE
HAMEAU DU
PETIT AUZON
À ORCET

21 logements
adaptés en terme de
typologie, d'accessibilité,
de fonctionnalité.

18 T2 de 57 m²
3 T3 de 72 m²



Une offre qui propose
Habitat + Services
à destination des personnes
âgées autonomes qui souhaitent
participer à une vie sociale au
sein de leur résidence et de leur
environnement.

Pour tous renseignements
04 73 77 55 00
www.auvergne-habitat.fr

Auvergne Habitat 
Groupe ActionLogement

Gedimat
Boulard Verdier

LA ROCHE BLANCHE
04 73 79 11 05



A2P ENERGIES
Pompes à chaleur - Chaudières - Entretien

La maîtrise de l'énergie

RGE

04 73 84 06 39

a2p.energies@gmail.com



MISE EN PAGE - IMPRESSION OFFSET
· IMPRESSION NUMÉRIQUE

25, rue Georges Charpak
Zone des Montels III BP 49
63118 CEBAZAT

04 73 25 06 62
accueil@imprimerie-decombat.com

2^e site de production
5 bis, rue Gustave Eiffel - 15000 AURILLAC
relationclient.aurillac@imprimerie-decombat.com
04 71 63 44 60

www.imprimerie-decombat.com



Merci

*aux annonceurs qui contribuent
à l'information municipale.*

O R C E T 



MAGAZINE MUNICIPAL

Décembre 2019

*Joyeuses fêtes
Bonne année à tous*



SoluSons

Bien entendre, Mieux Vivre.

*Votre spécialiste
de l'audition
en Auvergne*

**Bilan
Auditif
Offert**

**ESSAI
GRATUIT**

Chez vous et sans
engagement**

**Nos adresses
les plus proches :**

Cournon Zénith :
15 rue de Sarliève
04 73 59 26 12

Cournon centre-ville :
3 av. Maréchal Joffre
04 73 77 74 87

Beaumont :
10 bis av. du Mont-Dore
04 73 26 20 29

Votre chargeur
OFFERT
ou une remise de
200 €***

* à tout non médical
sur prescription médicale
** voir conditions en magasin

Retrouvez toutes nos adresses sur
www.solusons.fr



AGENCE DANIEL BASSOT

MECANIQUE - PNEUMATIQUES - ELECTRIQUE & THERMISTE
CARROSSERIE - PEINTURE - PARE-BRISE - TOUTES ASSURANCES
VEHICULES NEUFS & OCCASIONS - VEHICULE DE PRÊT

Z.A.C de la NOVIALLE - 63670 LA ROCHE BLANCHE
Tél. 04.73.79.15.76 - Fax 04.73.79.15.98



CONCEPTIONS URBAINES

AMENAGEMENT FONCIER PROMOTION CONSEILS

**Centre d'Affaires du Zénith
BP 80008 - 63801 COURNON**
☎ 04 73 62 24 66
contact@conceptions-urbaines.fr



Acteur de la qualité de vie au quotidien,
COLAS Rhône-Alpes Auvergne réalise
les infrastructures d'un futur plus serein.

www.colas.com

7 Avenue de l'Europe
63370 LEMPDES
04 73 83 08 55



Éditions - Régie Publicitaire

*Édition
Régie publicitaire
Communication graphique*

italique

*Pour tout renseignement concernant
une insertion publicitaire dans*

ORCET

MAGAZINE MUNICIPAL

04 73 14 00 01
italique-clt@orange.fr
Fax : 04 73 14 11 22

Centre d'Affaires Auvergne
17, rue du Pré-la-Reine - 63100 Clermont-Fd